



- Vous avez postulé
- Votre candidature a été réceptionnée au niveau de l'établissement
- Si votre candidature est retenue, vous serez contacté(e) par téléphone afin d'être convié(e) à un entretien
- Lors de l'entretien, la personne chargée du recrutement échangera avec vous, évoluera vos compétences, votre motivation afin d'apprécier votre candidature et afin de vous proposer le poste qui correspond le mieux à vos attentes
- La personne chargée du recrutement a émis un avis favorable et vous êtes intéressé(e) par le poste proposé
- Vous recevrez un courrier confirmant votre affectation et vous informant des démarches administratives à accomplir (visite médicale, communication de documents pour votre dossier de recrutement) en amont de votre prise de poste
- Les différents éléments permettant votre recrutement étant validés, dès votre arrivée dans l'établissement, vous serez accueilli(e), intégré(e) dans l'équipe du pôle et accompagné(e) par un tutorat personnalisé et individualisé